

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 01337

Numéro SIREN : 448 503 003

Nom ou dénomination : BCAF INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2021 sous le numéro de dépôt 11255

IN FINE

audit

BCAF INVESTISSEMENT

Société À Responsabilité Limitée au capital de 343 900 €

Siège social : 150 chemin de la Gasteaude

13400 AUBAGNE

448 503 003 RCS MARSEILLE

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes
sur la transformation de la société SARL BCAF INVESTISSEMENT, société à responsabilité
limitée, en société par actions simplifiée

Assemblée générale extraordinaire prévue le 14 mai 2021

IN FINE AUDIT

Siège social : 17 La Canebière - 13001 Marseille

Téléphone : 04 96 17 09 14

Mail : contact@infinexpert.fr

SAS de commissariat aux comptes au capital de 1000 euros.

RCS Marseille 852928613 - SIRET 852928613 00011 - N° de TVA intracommunautaire : FR 56 852928613

**SARL BCAF
INVESTISSEMENT**

*Commissariat à la
transformation*

*Décisions de l'associé
unique prévues le 14 mai
2021*

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société à responsabilité limitée SARL BCAF INVESTISSEMENT par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision des associés en date du 22 avril 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R-224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

La société BCAF INVESTISSEMENT est une société à responsabilité limitée au capital de 343 900 € euros, immatriculée auprès du RCS de Marseille sous le numéro 448 503 003, dont le siège social est situé 150 chemin de la Gasteau 13400 AUBAGNE.

A la date du présent rapport, le capital de la Société est composé de 3 439 parts sociales d'une valeur nominale de 100 euros chacune, entièrement souscrites et libérées, représentant ainsi un montant de capital social de 343 900 euros, dont la table de capitalisation est présentée ci-après :

BCAF INVESTISSEMENT - Table de capitalisation pré-transformation					
		Parts sociales	Prix unitaires	Capital social	% détention
Brice DEBOUDT		3 368	100	336 800	97.94%
Françoise DEBOUDT		1	100	100	0.03%
Charlotte DENOUAL		35	100	3 500	1.02%
Alexandre DEBOUDT		35	100	3 500	1.02%
		3 439	100	343 900	100.00%

Dans un souci de simplification de son fonctionnement, la gérance a décidé de transformer la forme juridique de la Société en société par actions simplifiée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 30 juin 2020, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître des capitaux propres de 3.617.376 euros ;
- Il a été établi une situation intermédiaire postérieure au 30 juin 2020, celle-ci ayant été établie au 31 mars 2021. Les éléments ainsi enregistrés en comptabilité ne laissent

**SARL BCAF
INVESTISSEMENT**

*Commissariat à la
transformation*

*Décisions de l'associé
unique prévues le 14 mai
2021*

apparaître aucune dégradation de l'activité, les capitaux propres s'élèvent ainsi à 3.706.408 euros y compris un bénéfice de 89.032 euros.

La transformation en société par actions simplifiée suppose que les capitaux propres soient supérieurs à la moitié du capital social, ce qui est effectivement le cas.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondage les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminés selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Aucun avantage particulier n'a été porté à notre connaissance.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Marseille, le 05 mai 2021

Le commissaire aux comptes et à la transformation

IN FINE

audit

Quentin LOSILLA